



Gîtes de France de l'Hérault

📍 Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral
☎ 04 67 10 48 40 - 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Association Gîtes de France Hérault

En date du 4 avril 2025 à Marseillan

Présents :

Membres du conseil d'administration :

Membres de droit :

Président : Mr Jean-Louis GELY (Conseil départemental)

Mr Jean-François Pouget : Directeur Hérault Tourisme

Mme Stéphanie Nedelec : Directrice générale Sudfrance.fr

Membres actifs :

Membres du conseil d'administration :

Président : Mr Bernard Goujon (3 pouvoirs)

Vice-Président : Mr Jean-François Koehl

Trésorier : Mr José Sala (2 pouvoirs)

Secrétaire : Mr Bertrand Fleutiaux

Mr Pierre Cléroux

Mr Rodolphe Lancien



Gîtes de France de l'Hérault

☰ Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral
☎ 04 67 10 48 40 - 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

Propriétaires-Adhérents :

Caffarel Brigitte
Morinière Florence
Metge Geneviève
Oliver Marie-Christine
Sanchez André
Moirano-Renard Myriam
Thaunay Dominique
Teissonnière Florence
Imbault Claire
Merlin Christine
Muret Rita
Morera Jean
Bernad Nathalie
Martinez Michèle
Parramon Sonia

Wagenheim Adeline
Cauquil Nathalie
Barthélémy Gwen
Soutadé Corinne
Jeanjean Georgette
Ballester Françoise
Béchet Christian
Roux Alain
Lacoste Caroline
Rochowiak Christelle
Fernandez Richard
Vallat Monia
Véronique Rogi
Thieule Frédérique

Invités :

Mr Marc Siré : Expert-comptable

CERFRANCE : Coralie Tiphaigne, Arnaud Descamps, Pierre-Paul Bertrand

Mme Maëlle Moser : Chargée de développement GDF Hérault

Mr Thomas Marty : Chargée de développement GDF Hérault

Mme Cécile Moret : Conseil propriétaire Sudfrance

Mme Marine Lemoine : Directrice Gîtes de France Hérault

Mr Fabien Massip : Directeur Gîtes de France Tarn



Gîtes de France de l'Hérault

📍 Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral

☎ 04 67 10 48 40 - 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

Excusés :

Levisalles Anne	Devloo Willy
Thouvenin Maryse	Charra Colin
Duplan Sandrine	Tropis Jean-Luc
Cazeneuve Nadine	Jalabert Monique
Rabat Jean Pierre	Duplan Eric
Serrecourt Huguette	
Graveron Jean-Pierre	
Archimbeau Françoise	
Molinier Armelle	
Pages Christian	
Noguès Sophie	
De Meyer Jean-Michel	
Moreau Gaëtanne	
Granier Chantal	
Cunnac Philippe	



Gîtes de France de l'Hérault

☰ Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral
☎ 04 67 10 48 40 - 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

Les propriétaires ainsi que les membres du conseil d'administration de l'Association des Gîtes de France Hérault, se sont réunis ce jour, à 13h30 à la Maison Noilly Prat à Marseillan, et sur convocation de leur Président Monsieur Bernard Goujon.

Tous les assistants ont signé la feuille de présence.

Après quelques mots sur le lieu de réception par un collaborateur de la Maison Noilly Prat, le Président Mr Bernard GOUJON ouvre la séance à 14h00 avec la lecture de l'ordre du jour :

- Rapport Moral du Président
- Rapport d'Activité
- Rapport Financier
- Cotisations 2026
- Budget prévisionnel 2025 rectificatif
- Budget Prévisionnel 2026
- Votes des différents rapports
- Election des administrateurs
- Questions diverses

Sans commentaire, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Lecture du rapport moral par le président :

Chers adhérents, chers partenaires, chers amis,

Avant toute chose, je souhaite remercier chaleureusement la Maison Noilly Prat pour son accueil aujourd'hui. Nous sommes ravis de pouvoir nous retrouver dans ce lieu emblématique qui incarne, à sa manière, le savoir-faire et l'excellence de notre territoire.

C'est avec une grande fierté et un profond sentiment de gratitude que je prends la parole devant vous aujourd'hui. L'année 2025 est une étape importante pour notre réseau, marquant les 70 ans de la marque Gîtes de France. Depuis sa création, notre marque a su traverser les décennies en restant fidèle à ses valeurs : l'accueil, l'authenticité et le partage. Cet anniversaire est une belle occasion de célébrer notre histoire, mais aussi de nous tourner vers l'avenir avec ambition et engagement.

Dans l'Hérault, notre réseau s'appuie sur un maillage territorial dense et précieux, garantissant une offre variée et de qualité à travers tout le département. Mais au-delà des chiffres et des implantations, ce maillage illustre notre attachement au territoire et notre volonté de faire vivre un tourisme respectueux et humain. Chaque hébergement est une porte ouverte sur la richesse de nos paysages, de nos traditions et de notre patrimoine.



Gîtes de France de l'Hérault

☒ Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral
☎ 04 67 10 48 40 –  www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

L'Hérault est une terre de contrastes et de diversité, offrant à ses visiteurs une expérience unique. Entre mer et montagne, vignobles et garrigues, villages de caractère et sites naturels préservés, notre département regorge de trésors. Son attractivité touristique ne cesse de croître, portée par un climat privilégié, un patrimoine d'exception et un art de vivre authentique. C'est cette richesse que nous avons à cœur de valoriser à travers nos hébergements, en permettant à chacun de découvrir l'Hérault sous toutes ses facettes.

Notre développement ne serait pas possible sans le soutien de nos partenaires locaux. Collectivités, offices de tourisme, institutions, nous avons la chance de pouvoir compter sur des acteurs engagés à nos côtés. Ensemble, nous contribuons à faire rayonner notre destination et à offrir à nos hôtes une expérience authentique et mémorable. Renforcer ces collaborations est un enjeu majeur pour les années à venir.

Cette année, nous avons également le privilège d'être élus "marque préférée des Français". Cette distinction est une fierté immense pour nous tous, une reconnaissance du travail accompli et de l'attachement du public à notre marque. Mais elle nous engage aussi à poursuivre nos efforts pour offrir toujours plus de qualité, d'authenticité et d'innovation. Ce titre est un encouragement à aller encore plus loin, en restant à l'écoute de nos clients et en continuant à moderniser notre offre.

Si Gîtes de France rayonne aujourd'hui, c'est avant tout grâce à vous, nos propriétaires. Votre engagement, votre passion et votre sens de l'accueil sont la véritable force de notre réseau. Sans vous, rien ne serait possible. Vous êtes les garants de cette expérience unique qui fait le succès de notre marque. Pour tout cela, je tiens à vous adresser un immense merci. Votre investissement quotidien est une richesse précieuse et nous continuerons à vous accompagner du mieux possible.

Enfin, je tiens à souligner l'engagement de toutes celles et ceux qui contribuent, chaque jour, à faire vivre notre réseau. C'est grâce à cet engagement collectif que nous pouvons avancer et relever ensemble les défis de demain.

Ensemble, nous avons bâti un réseau solide, authentique et humain. Et ensemble, nous continuerons à le faire grandir. Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre engagement.

Bernard Goujon.



Gîtes de France de l'Hérault

☰ Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral
☎ 04 67 10 48 40 – 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

Suite à la lecture du rapport moral du président, pas de commentaire ou question.

Présentation du rapport d'activité 2024 :

Le rapport d'activité est disponible en ligne :

https://docs.google.com/presentation/d/1rXsSu1Z3C2UDWK2pHa7qT-ajAx2tsfDs/edit?usp=drive_link&oid=115928511203718465185&rtpof=true&sd=true

Stéphanie Nedelec présente le rapport commercial 2024 du service de réservation disponible également sur le même document en ligne.

Suite à la présentation du rapport d'activité, quelques questions sur le système de caution et la LSD, côté client et côté propriétaire.

Présentation des comptes 2024 par l'expert-comptable :

Une présentation détaillée est réalisée par l'expert-comptable, disponible sur le même document en ligne.

Suite à cette présentation, pas de commentaire ou question.

Proposition de cotisation forfaitaire 2026 :

Le système de cotisation reste inchangé pour l'année 2026.

Proposition validée par le Conseil d'Administration :



Gîtes de France de l'Hérault

📍 Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral
☎ 04 67 10 48 40 - 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

Cotisation annuelle

Tout type d'hébergement

Pack Duo ou Confort

1ère structure :

240€

2ème structure et + :

180€

Présentation du budget prévisionnel 2025 rectificatif :

Mr Jean-Louis Gély prend la parole et indique à l'Assemblée que le département de l'Hérault fait face à une situation budgétaire tendue, marquée par une diminution des recettes. Face aux contraintes, le Département doit ajuster le soutien aux associations. Mr Gély insiste sur l'importance de notre association pour le développement local et se mobilise pour garantir une subvention assurant notre stabilité, bien que la situation reste incertaine.

Deux éléments majeurs nous contraignent à ajuster le budget 2025 déjà voté :

- L'arrivée d'une nouvelle directrice à 80 %, impactant la masse salariale ;
- Une diminution de la subvention, réduite à 70 000 €.



Gîtes de France de l'Hérault

☰ Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Courmonterral
 ☎ 04 67 10 48 40 – 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

PRODUITS :	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025 voté	Prévisionnel 2025 rectifié
Cotisations	107 962	111 000	110 100
Nouvelles adhésions	32 676	26 400	34 596
Classement meublés de tourisme	29 170	13 750	22 800
Visites / Photos	1 825	1 625	2 708
Vente de marchandises / Cover / Divers	2 501	167	2 500
Subvention (Conseil Départemental 34 - Aide Alt)	107 500	100 000	70 000
Transfert de charges / Refacturation	4 096	2 000	3 000
Convention de partenariat Sudfrance	43 646	34 500	36 100
Reprise sur provisions	3 162		
TOTAL	332 538	289 442	281 804
CHARGES :			
Salaires + charges sur salaire	135 301	165 900	102 000
Fédération nationale - Cotisation fédérale	13 113	17 000	16 189
Fédération nationale - Frais de commercialisation	6 048	10 000	300
Loyers, charges locatives, entretien	11 314	11 755	11 755
Téléphonie, Internet, Bureautique, Informatique	15 065	10 946	13 600
Frais bancaires, assurances, véhicules	13 992	10 775	15 257
Honoraires	4 576	5 000	5 000
Frais de déplacement, manifestations	8 734	10 000	10 000
Formation, séminaires	3 570	5 000	5 000
Développement de la marque	3 865	10 000	6 000
Achat de marchandises	4 758	10 000	5 000
Impôts et taxes	10 328	5 000	8 000
Dotations amortissements	2 821	3 000	3 000
Prestation de services / Divers	18 533	10 000	10 000
TOTAL	252 018	284 376	211 101
Résultat:	80 520	1 906	81 995

Suite à cette présentation, pas de commentaire ou question.

Présentation du budget prévisionnel 2026 :



Gîtes de France de l'Hérault

☰ Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral

☎ 04 67 10 48 40 - 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

PRODUITS :	Prévisionnel 2025 rectifié	Prévisionnel 2026
Cotisations	110 100	110 100
Nouvelles adhésions	34 596	27 900
Classement meublés de tourisme	22 800	14 875
Visites / Photos	2 708	2 708
Vente de marchandises / Cover / Divers	2 500	2 700
Subvention (Conseil Départemental 34 - Aide Alt)	70 000	70 000
Transfert de charges / Refacturation	3 000	3 000
Convention de partenariat Sudfrance	36 100	36 100
Reprise sur provisions		
TOTAL	281 804	267 383
CHARGES :		
Salaires + charges sur salaire	102 000	118 000
Fédération nationale - Cotisation fédérale	16 189	16 189
Fédération nationale - Frais de commercialisation	300	0
Loyers, charges locatives, entretien	11 755	11 755
Téléphonie, Internet, Bureautique, Informatique	13 600	13 600
Frais bancaires, assurances, véhicules	15 257	15 257
Honoraires	5 000	5 000
Frais de déplacement, manifestations	10 000	11 000
Formation, séminaires	5 000	5 000
Développement de la marque	6 000	6 000
Achat de marchandises	5 000	6 000
Impôts et taxes	8 000	6 000
Dotations amortissements	3 000	3 000
Prestation de services / Divers	10 000	10 000
TOTAL	211 101	226 801
Résultat:	81 995	40 582



Gîtes de France de l'Hérault

📍 Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral
☎ 04 67 10 48 40 - 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

Vote des différents rapports :

Rapport moral :

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport moral du président de l'ASSOCIATION GITES DE France HERAULT ET DU TOURISME VERT portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport à l'unanimité.

Rapport d'activité :

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport d'activité de l'ASSOCIATION GITES DE France HERAULT ET DU TOURISME VERT portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport à l'unanimité.

Rapport financier :

Après avoir entendu les rapports sur les activités et la situation financière et morale de l'association pour l'exercice 2024, L'Assemblée générale approuve les comptes de l'association de l'exercice clos au 31 décembre 2024, faisant apparaître un résultat bénéficiaire 80.281 €uros, à l'unanimité.

Affectation du résultat :

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'Association Gîtes de France Hérault de l'exercice clos au 31 décembre 2024, soit un résultat bénéficiaire 80.281 €uros, à son compte « report à nouveau » à l'unanimité.

Quitus des administrateurs :

L'Assemblée générale donne aux administrateurs et membres du Bureau de l'Association quitus entier et sans réserve de leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à l'unanimité.



Gîtes de France de l'Hérault

☰ Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral
☎ 04 67 10 48 40 - 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

Cotisations 2026 :

Après avoir entendu le projet de modèle de cotisations pour l'exercice 2024, l'Assemblée générale approuve les termes de ce projet à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2025 rectificatif :

Après avoir entendu la synthèse et le projet de budget prévisionnel pour l'exercice 2025, présenté par le Président, l'Assemblée générale approuve les termes de ce projet.

Budget prévisionnel 2026 :

Après avoir entendu la synthèse et le projet de budget prévisionnel pour l'exercice 2026, présenté par le Président, l'Assemblée générale approuve les termes de ce projet.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration et élection de nouveaux administrateurs

Le président rappelle à l'Assemblée Générale qu'il convient de procéder au renouvellement des mandats des membres du Conseil d'administration de l'Association, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts.

Arrivent au terme de leur mandat :

Bernard Goujon
Bertrand Fleutiaux
Rodolphe L'Ancien
Brigitte Thibaud

Sont candidats aux postes d'administrateurs les adhérents propriétaires ci-après nommés :

Bernard Goujon
Bertrand Fleutiaux
Rodolphe L'Ancien
Brigitte Thibaud
Moirano Myriam
Roux Alain

Aucune autre candidature n'a été présentée.



Gîtes de France de l'Hérault

📍 Espace d'Activités de la Barthe, bâtiment 7 – 34660 Cournonterral
☎ 04 67 10 48 40 – 🌐 www.gites-de-france-sud.fr

Organisme Local de Tourisme autorisé par décision préfectorale N° AU 034 95 0002

L'Assemblée prend acte du renouvellement et de l'élection des administrateurs, ci-avant listés, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts et approuve cette élection à l'unanimité.

Pouvoirs :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président ou à toute autre personne qu'il mandatera pour remplir toutes les formalités rendues nécessaires par l'adoption des précédentes résolutions à l'unanimité.

En conclusion de l'Assemblée Générale 2025, le Président invite les membres présents à se rendre dans la salle de la Grappe pour une collation, suivi d'une sortie en bateau sur l'Etang de Thau pour les inscrits.

Les interventions et demandes de propriétaires ont été prises en considération tout au long de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé un compte rendu qui a été signé par le Président et le vice-président du Conseil d'Administration.

Le Président
Bernard GOUJON

Le vice-président
Jean-Louis GELY